

SESSION 2025

**AGRÉGATION
CONCOURS INTERNE
ET CAER**

Section : SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

COMPOSITION ÉLABORÉE À PARTIR D'UN DOSSIER

Durée : 6 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

A

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► **Concours interne de l'Agrégation de l'enseignement public :**

| Concours | Section/option | Epreuve | Matière |
|----------|----------------|---------|---------|
| EAI | 1100A | 102 | 0791 |

► **Concours interne du CAER / Agrégation de l'enseignement privé :**

| Concours | Section/option | Epreuve | Matière |
|----------|----------------|---------|---------|
| EAH | 1100A | 102 | 0791 |

AGREGATION INTERNE
Sciences Économiques et Sociales
Session 2025

Composition élaborée à partir d'un dossier

Sociologie et science politique : « Quels sont les processus sociaux qui conduisent à la déviance ? »

Informations aux candidats : Il est demandé au candidat de construire, à partir de ce dossier, et pour une classe de première, le plan et le contenu d'une séance de travail, intégrant obligatoirement des travaux à réaliser par les élèves. Le candidat doit indiquer les documents retenus parmi ceux que comporte le dossier et en justifier le choix, en présentant les modes d'exploitation en classe de ces documents, en dégagant les résultats à attendre de cette exploitation sous la forme d'une synthèse à enregistrer par les élèves, en prévoyant les procédures d'évaluation des acquisitions escomptées, en signalant, enfin, les ouvrages ou articles qui pourraient être conseillés, d'une part au professeur, d'autre part éventuellement aux élèves, pour l'approfondissement du sujet étudié.

Extrait du programme de première de l'enseignement de spécialité Sciences économiques et sociales (Sociologie et Science politique) : « **Quels sont les processus sociaux qui conduisent à la déviance ?** »

Objectifs d'apprentissage¹ :

- OA 1 : Comprendre la distinction entre normes sociales et normes juridiques, et connaître la diversité des formes de contrôle social.
- OA 2 : *Comprendre que la déviance et/ou la désignation d'un acte comme déviant se définissent comme une transgression des normes et qu'elles revêtent des formes variées selon les sociétés et, en leur sein, selon les groupes sociaux.*
- **OA 3 : Comprendre que la déviance peut s'analyser comme le produit de différents processus sociaux (étiquetage, stigmatisation, carrières déviantes).**
- OA 4 : Comprendre et illustrer la distinction entre déviance et délinquance.
- OA 5 : Comprendre et illustrer les difficultés de mesure de la délinquance.

¹ Le dossier proposé porte principalement sur l'**objectif d'apprentissage numéro 3 (OA 3)**. Pour le traiter, le candidat pourra s'appuyer aussi en partie sur l'*objectif d'apprentissage numéro 2 (OA 2)*.

Ce dossier comporte 8 documents

- **Document 1 : La déviance et les réactions des autres** (H. Becker, 1985)
- **Document 2 : L'expérience de l'étiquetage en hôpital psychiatrique** (M. Dutoit, 2011)
- **Document 3 : La déviance comme construction sociale** (L. Mucchielli, 2008)
- **Document 4 : Le sentiment d'insécurité** (Centre d'observation de la société, 2023)
- **Document 5 : La désistance** (V. Benazeth, 2022)
- **Document 6 : Déviance et sociabilité adolescente** (A. Van Zanten, 2000)
- **Document 7 : L'infécondité volontaire : un choix de vie ?** (C. Debest, M. Mazuy et l'équipe de l'enquête Fecond, 2014)
- **Document 8 : Les variations sociales du genre** (M. Trachman, 2022)

Document 1 : La déviance et les réactions des autres

La conception sociologique que je viens de discuter définit la déviance comme la transgression d'une norme acceptée d'un commun accord. Elle entreprend ensuite de caractériser ceux qui transgressent les normes et recherche dans la personnalité et dans les conditions de vie de ceux-ci les facteurs susceptibles de rendre compte de leur transgression. Cette démarche présuppose que ceux qui ont transgressé une norme constituent une catégorie homogène parce qu'ils ont commis le même acte déviant.

Cette présupposition me semble négliger le fait central en matière de déviance, à savoir que celle-ci est créée par la société. Je ne veux pas dire par là, selon le sens habituellement donné à cette formule, que les causes de la déviance se trouveraient dans la situation sociale du déviant ou dans les « facteurs sociaux » qui sont à l'origine de son action. Ce que je veux dire, c'est que *les groupes sociaux créent la déviance en instituant des normes dont la transgression constitue la déviance*, en appliquant ces normes à certains individus et en les étiquetant comme des déviants. De ce point de vue, la déviance n'est pas une qualité de l'acte commis par une personne, mais plutôt une conséquence de l'application, par les autres, de normes et de sanctions à un « transgresseur ». Le déviant est celui auquel cette étiquette a été appliquée avec succès et le comportement déviant est celui auquel la collectivité attache cette étiquette [...].

Puisque la déviance est, entre autres choses, une conséquence des réactions des autres à l'acte d'une personne, les chercheurs ne peuvent pas présupposer qu'il s'agit d'une catégorie homogène. Plus précisément, ils ne peuvent pas présupposer que les individus soupçonnés ont effectivement commis un acte déviant ou transgressé une norme, car le processus de désignation n'est pas nécessairement infaillible : des individus peuvent être désignés comme déviants alors qu'en fait ils n'ont transgressé aucune norme. De plus, les chercheurs ne peuvent pas présupposer que la catégorie des individus qualifiés de déviants contiendra tous ceux qui ont effectivement transgressé une norme, car une partie de ceux-ci peuvent ne pas être appréhendés et donc ne pas être inclus dans la population de « déviants » étudiée. Dans la mesure où la catégorie manque d'homogénéité et ne comprend pas tous les cas qui pourraient en relever, on ne peut raisonnablement s'attendre à découvrir, dans la personnalité ou les conditions d'existence des individus, des facteurs communs susceptibles d'expliquer la déviance qu'on leur impute.

Qu'y a-t-il donc de commun à tous ceux qui sont rangés sous l'étiquette de déviant ? Ils partagent au moins cette qualification, ainsi que l'expérience d'être étiquetés comme étrangers au groupe. Cette identité fondamentale sera le point de départ de mon analyse : je considérerai la déviance comme le produit d'une transaction effectuée entre un groupe social et un individu qui, aux yeux du groupe, a transgressé une norme. Je m'intéresserai moins aux caractéristiques personnelles et sociales des déviants qu'au processus au terme duquel ils sont considérés comme étrangers au groupe, ainsi qu'à leurs réactions à ce jugement.

Source : Howard Becker (1963), *Outsiders. Studies in the Sociology of Deviance*. Traduction française (1985), *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Métailié, Paris, pp.32-33.

Document 2 : L'expérience de l'étiquetage en hôpital psychiatrique

1. L'expérience de l'étiquetage

Dans la vie quotidienne, il est courant d'exprimer le sentiment d'être « catalogué », « étiqueté » par d'autres. On se trouve alors 'objet' de représentations négatives en décalage avec ce que l'on pense de soi ou avec ce que l'on veut être, mais, au final et malgré tout, on en tient compte pour interagir. Ainsi, se constituent des chagrins ordinaires (Pennac, 2007), quelquefois des hontes (Ernaux, 1991), sources de comportements pouvant aller jusqu'à des 'règlements de comptes identitaires' qui perdurent tout au long de la vie.

L'étiquette fonctionne comme un attendu social de manières d'être et de faire. Que les personnes concernées se reconnaissent ou non dans ces étiquettes, elles finissent par les adopter ou elles essaient de les déjouer. Ces étiquettes conduisent à un nécessaire 'travail identitaire'. Ce travail identitaire est souvent double: il est à la fois une façon de construire du sens 'de soi à soi' et une recherche d'influence sur les représentations qu'autrui a de soi.

2. L'approche de l'expérience de l'étiquetage

Nous faisons l'hypothèse qu'une manière heuristique d'approcher l'expérience de l'étiquetage consiste à distinguer trois types de processus, construits à travers la problématique du regard : être vu, se voir et se donner à voir. [...]

2.1. Être vu

Le sujet étiqueté est un sujet exposé. Soumis au regard de l'autre, il se voit attribuer des pensées, des sentiments et des intentions, perdant ainsi le droit à une certaine 'non-visibilité' (Benasayad, Schmit, 2006, p 107). [...] L'expérience de cet 'être vu' est aussi celle d'une confrontation à la norme, telle que celle décrite par Schütz pour l'étranger (Schütz, 2003, p 38). Elle est plus ou moins associée à un vécu de stigmatisation. Le stigmate est alors, dans une dimension imaginaire et symbolique, un processus de défense constitutif des rapports sociaux vis-à-vis de l'altérité. Les processus de stigmatisation induisent des manières d'agir visant à préserver les frontières entre diverses catégories de personnes et de groupes sociaux (Lévi-Strauss, 1953). [...]

2.2. Se voir

Se voir, c'est à la fois la manière de se voir des personnes étiquetées et la manière de réagir à ce qu'elles pensent qu'autrui pense d'elles. La représentation de soi dont il est question ici n'est pas un conditionnement mécanique mais un processus. Comme le rappelle Goffman, « *le normal et le stigmatisé ne sont pas des personnes, mais des points de vue. Ces points de vue sont socialement produits lors des contacts mixtes, en vertu des normes insatisfaites qui influent sur la rencontre* » (Goffman, 1989, p 161). [...]

2.3. Se donner à voir

Se trouve présent l'impératif de contrôler les éléments informatifs de l'identité personnelle et sociale donnés à autrui, notamment dans les situations de présentation de soi. [...] Dans chaque présentation explicite de soi, le sujet se propose de créer une cohérence entre les images de soi idéalisées et celle qu'il donne ou pense donner à autrui. [...]

Chacun des acteurs accepte d'endosser l'étiquette pour s'imposer dans la situation de communication soit en minorant ses effets, soit en négociant son acceptation, soit en faisant un atout de sa différence. Chacun des acteurs se présente en manifestant verbalement et gestuellement son étiquette pour s'imposer dans la situation d'interaction et développe des comportements que l'on peut qualifier d'« ostension de soi » caractérisant diverses mises en scène donnant à voir la maîtrise de soi, la différence ou jouant sur la force des émotions. L'étiquette est tout autant ce qui stigmatise, que ce qui est pertinent en situation. Alors que la recherche s'était construite au départ sur l'idée de mettre à jour un contre-étiquetage, on constate qu'il y a endossement de l'étiquette.

L'intériorisation d'un point de vue sur soi que suppose l'endossement de l'étiquette permet l'affiliation qui permet aux patients d'agir et de réagir dans l'institution psychiatrique. On peut évoquer ici la constitution d'une culture génératrice d'affiliation sociale (Jodelet, 1993, p. 51). Endosser l'étiquette permet de faire valoir des droits et peut ainsi devenir une ressource pour s'intégrer. C'est aussi et en même temps le moyen de reprendre du contrôle sur sa vie en maîtrisant les codes du système qui contraint et assigne à une identité sociale. Jouer le rôle correspondant à l'étiquette subie ouvre la possibilité d'interpréter, de négocier avec les attentes attachées à ce rôle, et de reprendre ainsi le contrôle. Enfin, endosser l'étiquette permet de développer des compétences sociales, individuelles et collectives, pour préserver une bonne image de soi. Les personnes développent des savoirs pratiques sur l'institution et repèrent des marges de manœuvre possibles dans le système (Becker, 1985). Ainsi s'inaugure un mode de socialisation. Le groupe d'appartenance peut fournir lui aussi une occasion inattendue de développer une forme de socialisation valorisante.

Source : Martine Dutoit (2011), *Être vu, se voir, se donner à voir*, L'Harmattan.

Document 3 : La déviance comme construction sociale

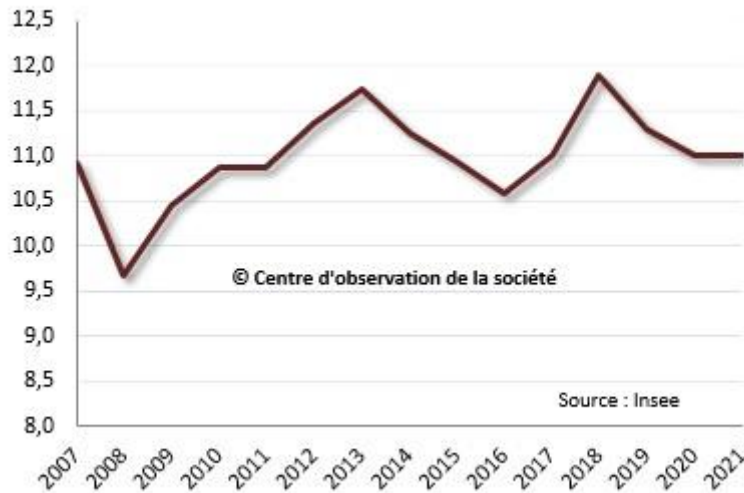
[...] Insistons sur ce point qui est central : *si un processus de pacification des mœurs tend à réduire le recours à la violence, c'est parce qu'il a pour conséquence première de la stigmatiser, de la délégitimer*. D'où un paradoxe qui n'est qu'apparent : *le sentiment général d'une augmentation des comportements violents peut parfaitement accompagner un mouvement d'accélération de leur dénonciation mais aussi de stagnation voire même de recul de leur fréquence réelle* [...]. En réalité, notre société ne supporte plus la violence, ne lui accorde plus de légitimité, ne lui reconnaît plus de sens (ainsi la banalisation de l'expression, pourtant sociologiquement absurde, de « violence gratuite »). Notre seuil de tolérance à l'égard de comportements violents jadis admis continue de s'affaïsser. Du coup, *ces comportements changent de statut*. Ce qui était regardé jadis comme « normal » ou « exagéré mais tolérable » devient anormal et intolérable. Ce que l'on ne voulait pas voir éclate aux yeux de tous. Ce qui était considéré comme une « affaire privée » devient une affaire publique [...]. Le regard public pénètre des lieux jadis soumis au pouvoir discrétionnaire de leur chef : le père de famille, le maître d'école, l'animateur de colonie de vacances, le surveillant, d'internat ou de foyer, le sergent-chef du camp militaire, le chef de bureau, etc. Du coup, se voient dénoncées des violences interpersonnelles qui ne sont pas nouvelles, mais qui ont changé de statut. Ceci concerne massivement les violences sexuelles, les violences conjugales, les maltraitements à enfants et les diverses formes de harcèlement (y compris les plus ritualisées voire institutionnalisées comme les bizutages [Vos, 1999]), à travers l'évolution desquelles on perçoit un mouvement fondamental de sensibilisation de nos sociétés en faveur de la protection des personnes les plus faibles, notamment les femmes et les enfants, et un mouvement profond de rejet de toutes les formes de brutalités, attribuées souvent au « machisme », voire à la masculinité, que les recherches en sciences sociales réinvestissent fortement depuis les années 1990 (Bourdieu, 1998 ; Bowker, 1998). Plusieurs contentieux connaissent dès lors une forte augmentation. [...]

Au tournant des années 1970 et 1980, l'on assiste à la construction de la notion de « maltraitance », à l'initiative des médecins spécialisés dans le traitement des enfants (Serre, 2009). Des circulaires puis des lois viennent réorganiser les modes de signalement et de prise en charge, des associations d'aides aux victimes sont créées, des campagnes de sensibilisation lancées. En 1997, le Premier ministre fera même de l'enfance maltraitée la « grande cause nationale » de l'année. Conséquence de cette évolution, les signalements administratifs (Aide Sociale à l'Enfance) et judiciaires ne cessent d'augmenter. Selon les données de l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (ODAS), le nombre des enfants maltraités ou signalés comme « à risque » par les services départementaux est ainsi passé de 58 000 en 1994 à 98 000 en 2006 (ODAS, 2007). Et, au sein de cette population, le nombre de saisines judiciaires a également augmenté de 31 000 en 1994 à 56 000 douze ans plus tard. Cette augmentation n'est pas due, toutefois, aux cas de maltraitements avérés (stables autour de 20 000 cas signalés chaque année), mais à la catégorie des enfants « à risque » : risque d'être victime de violence sexuelle pour les filles et risque comportemental pour les garçons, en particulier les préadolescents. Ce qui témoigne avant tout d'une transformation des modes de signalement résultant de l'évolution législative et des pratiques professionnelles des travailleurs sociaux. [...]

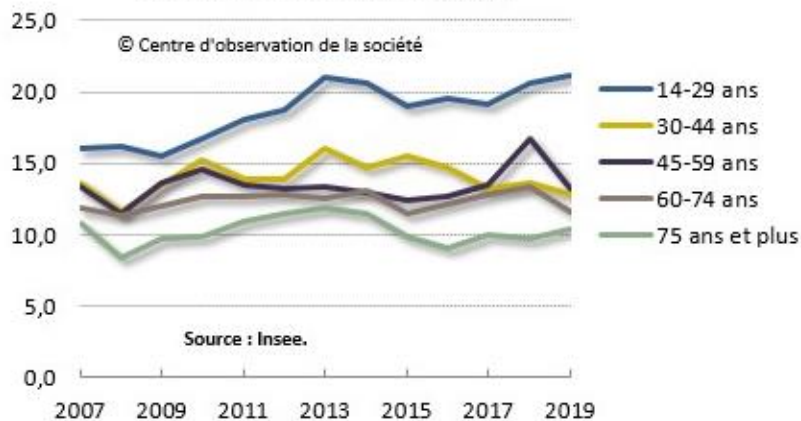
Source : Laurent Mucchielli (2008), « Une société plus violente ? Une analyse socio-historique des violences interpersonnelles en France, des années 1970 à nos jours », *Déviance et Société*, vol. 32, n°2, pp. 115-147.

Document 4 : Le sentiment d'insécurité

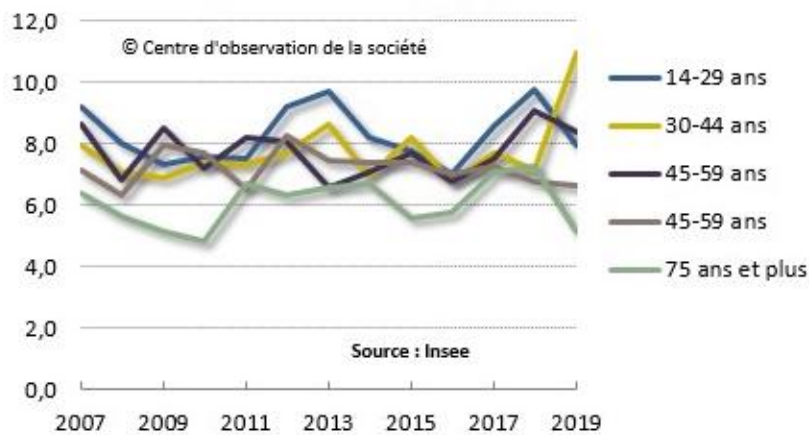
Part de personnes qui disent se sentir en insécurité souvent ou de temps en temps, dans leur quartier ou leur village (%)



Sentiment d'insécurité des femmes dans le quartier ou le village (%)



Sentiment d'insécurité des hommes dans le quartier ou le village (%)



Source : Centre d'observation de la société (2023), « Le sentiment d'insécurité ne progresse pas en France », Mai ; https://www.observationsociete.fr/modes-de-vie/divers-tendances_conditions/le-sentiment-dinsecurite-ne-progresse-pas-en-france/

Document 5 : La désistance

On parle de désistance du crime pour faire référence aux processus qui mènent à renoncer à une carrière dans la délinquance et à la remplacer progressivement par une autre manière de faire, de vivre et de se représenter.

Si la société ne marque plus directement le corps des détenus, son empreinte passe désormais par des stigmates d'ordre administratif et symbolique. D'où par exemple la diffusion du terme général et englobant de délinquants pour désigner les auteurs d'infractions. Ce terme n'est guère utilisé par les personnes concernées. C'est pourtant une identité qui leur est régulièrement assignée par des membres de l'autorité judiciaire, la police, certains responsables politiques ou dans les médias. [...]

Comment se structurent des itinéraires de désistance ? [...]

Sortir de la délinquance implique une révision de ses fréquentations. Après avoir été inséré durant des années dans des échanges avec des pairs déviants, il faudra négocier de manière diplomate sa sortie. [...]

Le phénomène est encore plus marqué pour les personnes concernées par des addictions, elles doivent résister à la tentation constante à laquelle elles sont soumises par ceux qui persistent dans la consommation et le trafic.

Les désistants rencontrés s'emploient à cloisonner leur rapport avec leurs anciens camarades de délinquance. Le problème tient à ce que dans certains territoires, le choix de conserver ou non des interactions avec ses anciens pairs n'est pas toujours possible. Cela conduit certains à développer une véritable diplomatie de la sortie. Elle prend deux formes : premièrement, dresser des barrières douces pour ménager les anciens partenaires (donner un faux numéro de téléphone, ne plus répondre) :

... il y a des gens qui, je sais, sont toujours plus ou moins dans des trafics, que ce soit de voiture, n'importe quoi, mais, voilà, quoi, moi je n'ai pas envie, aujourd'hui, avec un rien, une écoute, un faux pas, surtout pour moi, mon téléphone, ça y est, c'est à mon nom, je ne fais plus de trucs, genre je vais avoir un téléphone, ça veut dire, même les numéros des gens, quand on me demande t'as un numéro, je donne un autre numéro...

Denis, 32 ans

Ces attitudes permettent d'entamer une sortie de la délinquance sans trop éroder les positions de chacun, on opère une transition tout en préservant la face de ses anciens pairs. Deuxièmement, la diplomatie de la sortie se présente en empruntant des schémas identifiés et acceptés de sortie.

... j'ai commencé, j'ai fait des galas [de boxe], j'ai remporté beaucoup de combats, du coup maintenant là je viens de signer en pro [...] je boxe, du coup, là maintenant, j'aime bien ma vie parce que là j'ai une passion qui est la boxe et en plus de ça, je travaille, mon emploi du temps il est chargé, je n'ai même pas le temps de voir mes amis [...] Ils pensaient vraiment que j'allais continuer, mais le fait qu'ils ont vu que maintenant je me suis mis à fond dans le sport, je travaille, ils voient que maintenant je suis stable, ils ne me voient plus dehors comme ils me voyaient avant, maintenant ils me voient beaucoup moins, ils entendent plus parler de moi au niveau sportif, ils se disent voilà, c'est franchement même, dans leur tête, ils ne vont pas me le dire, mais il y en a ils me l'ont dit, ils me disent que si vraiment tu te remets dedans à refaire des conneries, tu es vraiment bête, t'es vraiment bête [...] Là mon entraîneur ... quand je suis sorti je lui ai bien expliqué ma vie, je lui ai montré que là j'avais changé, je travaille déjà, c'est déjà un bon point, maintenant, j'ai une fille donc c'est un bon point...

Sidi, 32 ans

Ces rôles sociaux nouveaux fonctionnent comme des passeports qui autorisent à évoluer d'un univers vers un autre. On devient par exemple parent et on endosse ainsi un rôle et des responsabilités qui empêchent de poursuivre les activités délinquantes ; le rôle de bon croyant autorise la même distanciation diplomatique.

Tout cela permet de négocier une nouvelle identité sans déménager et amène à se distinguer des pratiques de ses anciens pairs sans les renier ou les dévaloriser. [...]

Source : Valérian Benazeth (2022), « Itinéraires des processus de désistance », *Questions pénales* n°XXXV.1, Mars.

Document 6 : Déviance et sociabilité adolescente

[...] Conflits inter-ethniques et normes scolaires

La camaraderie entre élèves de différents groupes ethniques n'empêche cependant pas l'existence de tensions inter-ethniques. Certes, il faut se garder d'assimiler trop hâtivement les échanges de remarques telles que « sale Noir », « sale Arabe » ou « enculé de ta race » à des insultes racistes. Si celles-ci peuvent choquer profondément les adultes, notamment les enseignants qui sont particulièrement sensibles à la violence dans le langage, elles sont perçues de façon beaucoup moins négative par les élèves qui les utilisent de façon quasi automatique, de même que d'autres références aux défauts physiques et moraux des élèves, ou « pour rigoler », c'est-à-dire dans une logique qui relève à la fois de la fraternisation entre élèves de même origine ethnique ou d'origine ethnique différente et du jeu de mots, de la « vanne » qui vise à renverser le stigmate social attaché à ces termes (Debarbieux, 1996 ; Lepoutre, 1997 ; Favre-Perroton, 1999) :

- *Et des insultes racistes, tu en as entendues à Verlaine ?*
- *Non.*
- *Non ? Soit de profs, soit d'élèves, ou entre les élèves ?*
- *Des fois, y en a, y font euh, y font euh : « sale Noir », mais comme ça, c'est pas raciste, c'est simplement... comme ça.*
- *Pourquoi ils disent « sale Noir » plutôt qu'une autre injure ?*
- *J'sais pas. Parce que ça, tout l' monde l'a, l'a dans la bouche. Mais c'est pas tout l'monde qui sort, hein, y a que certains.*

(Benjamin, 4eF)

Il y a donc une banalisation de l'usage des catégories ethniques qui est proche de celle que l'on peut observer dans les cités. De ce point de vue, il y a une forte continuité entre ces deux univers de socialisation. Pourtant, au collège comme dans le quartier, les échanges de « vannes » à références racistes se transforment parfois en querelles et bagarres, ce qui pose le problème de leur ambivalence et de la nécessité d'analyser les contextes dans lesquels ils ont lieu. On observe alors que les échanges de ce type dans des situations où les adolescents se sentent en position d'égalité vis-à-vis de leurs camarades sont généralement positifs, le cas archétypique étant ici celui de deux camarades de même origine « ethnique » qui entretiennent de bonnes relations :

- *Est-ce que simplement pour rire, vous diriez par exemple « quelque chose de ta race » ou... rien que pour rigoler ?*
- *Ben oui. Par exemple, lui [Hakim], c'est d'la même race que moi, j'lui dirais « nique ta race », i' dira rien. Lui, si i' m'le dit, ça sert à rien, puisqu'on est d'la même race. Donc, on s'en fiche. Même y a des grands dans, dans not' cité, i' s'disent « nique ta race », ça sert à rien, quoi.*

(Ahmed, 4eF)

Le sentiment de sécurité ou d'insécurité joue également un rôle important. En effet, les échanges de « vannes » à référence raciste ont d'autant plus de chances de dériver vers la dispute qu'ils s'accompagnent d'un ton, d'une posture, d'un état d'énervement qui sont jugés menaçants par l'interpellé [...].

Surtout, on observe que dans l'espace scolaire, comme dans la cité, les insultes « racistes » donnent surtout lieu à des bagarres quand elles s'inscrivent dans une logique d'humiliation et d'exclusion (comparaison défavorable explicite ou implicite des qualités physiques ou intellectuelles ou des performances scolaires ou sportives, ostracisme, refus de laisser un adolescent participer à une conversation, à un jeu ou à une compétition sportive). Ce qui fait la spécificité de l'école dans ce domaine c'est que les enseignants y jouent souvent un rôle indirect important en évoquant publiquement en classe les difficultés de certains élèves, en comparant publiquement leurs performances ou en mettant en œuvre des pratiques internes d'exclusion (isolement ou refus de parler à certains élèves dans la classe) (Metz, 1983). Par ailleurs, les conflits de ce type entre élèves concernent le plus souvent des élèves assez jeunes ou récemment arrivés dans l'établissement ou mal intégrés dans celui-ci ou dans la classe en raison de leurs attitudes et de leur comportement. La scolarisation au collège contribue certes à les désamorcer, mais de façon paradoxale : c'est sans doute parce que la solidarité entre élèves croît parallèlement à l'opposition aux professeurs dans les collèges populaires que les bagarres de ce type, relativement fréquentes en sixième et en cinquième, diminuent fortement parmi les élèves de quatrième et de troisième (Paty, 1980). Il faut pourtant noter que les élèves, quelle que soit leur attitude vis-à-vis des études et les critiques qu'ils émettent à l'égard de l'institution scolaire et des enseignants, considèrent qu'il est normal que l'usage de ces termes soit sanctionné par ces derniers quand il relève de l'insulte, c'est-à-dire de l'intention manifeste de blesser ou d'humilier l'autre, et même parfois qu'il le soit quand il est fait « pour rigoler » dans l'espace de la classe [...].

Source : Agnès Van Zanten (2000), « Le quartier ou l'école ? Déviance et sociabilité adolescente dans un collège de banlieue », *Déviance et société*, Vol. 24, n°4.

Document 7 : L'infécondité volontaire : un choix de vie ?

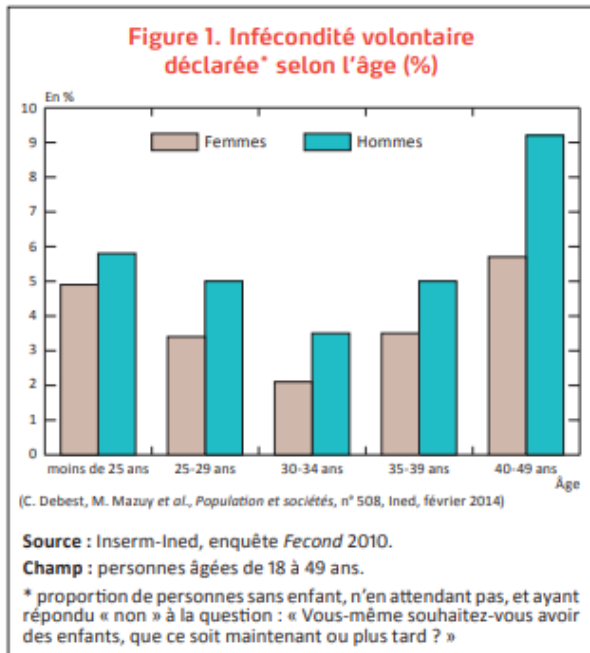
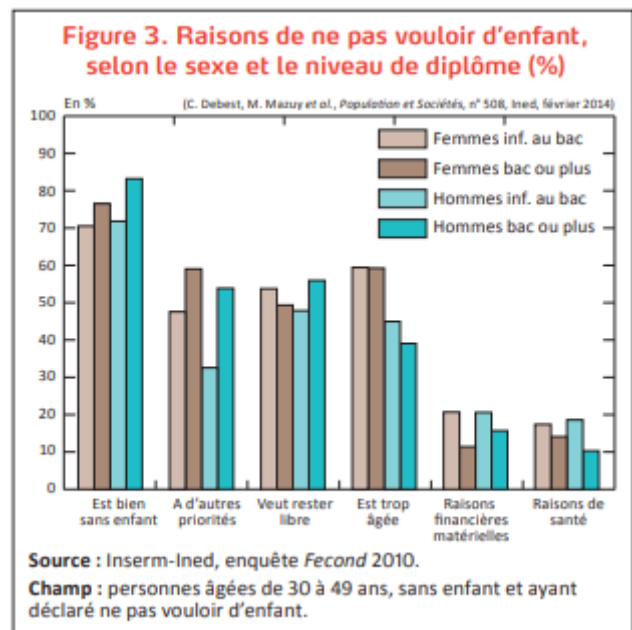
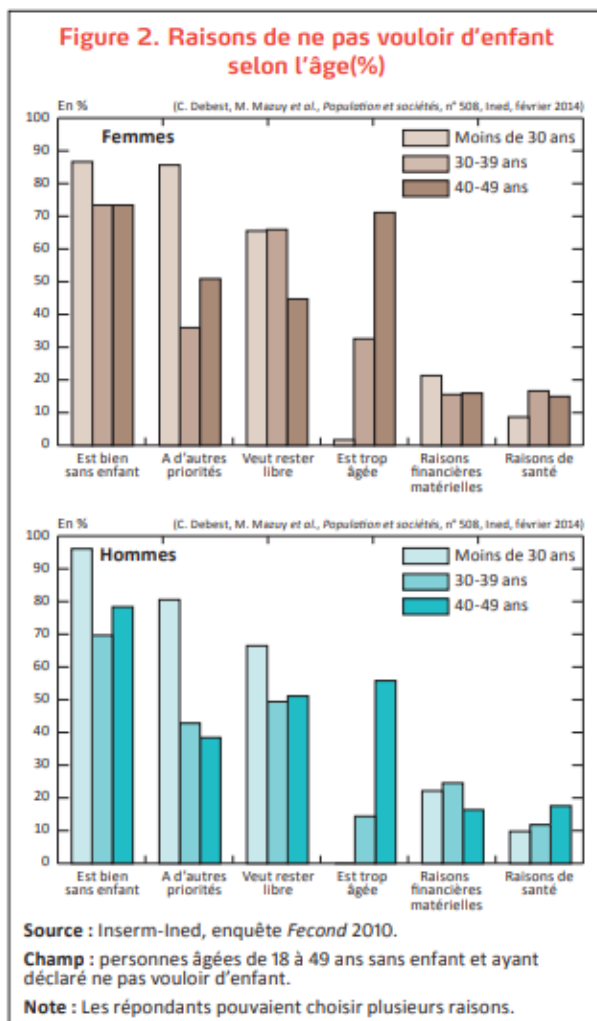


Tableau 1. Infécondité volontaire déclarée, selon le niveau d'études et la situation de couple (%)

| Niveau d'études | Femmes | | | Hommes | | |
|---------------------|-----------|---------------|----------|-----------|---------------|----------|
| | En couple | Non en couple | Ensemble | En couple | Non en couple | Ensemble |
| Inférieur au Bac | 2,3 | 7,0 | 3,3 | 4,6 | 19,2 | 7,0 |
| Bac | 4,2 | 15,0 | 5,7 | 5,0 | 16,8 | 5,7 |
| Bac + 3 | 3,2 | 11,3 | 4,3 | 6,9 | 20,4 | 4,3 |
| Supérieur à Bac + 3 | 3,7 | 19,1 | 5,7 | 4,5 | 9,0 | 5,7 |
| Ensemble | 3,1 | 10,6 | 4,4 | 5,0 | 17,6 | 6,8 |

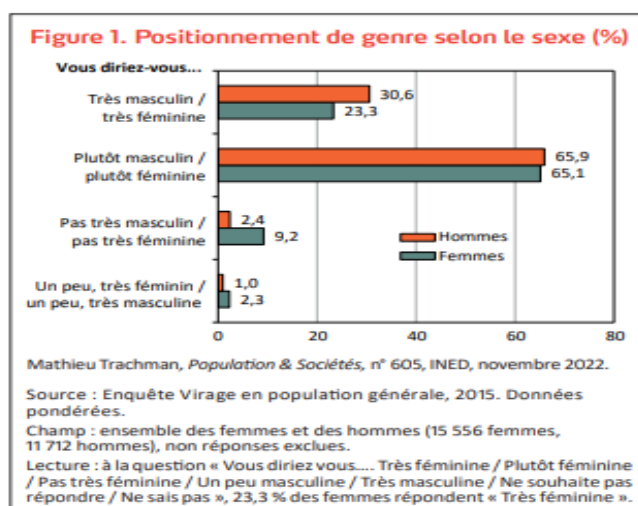
Source : Inserm-Ined, enquête *Fecond* 2010.
 Champ : personnes âgées de 30 à 49 ans.
 Note : Pour les résultats prenant en compte la situation de couple et le diplôme, les analyses sont restreintes aux personnes âgées d'au moins 30 ans. Les différences selon le diplôme pour les femmes non en couple sont significatives au seuil de 5 %.



Source : Charlotte Debest, Magali Mazuy et l'équipe de l'enquête Fecond (2014), « Rester sans enfant : un choix de vie à contre-courant », *Population & Sociétés*, n°508, Février.

Document 8 : Les variations sociales du genre

[...]



[...]

Tableau 1. Positionnement de genre et caractéristiques socio-démographiques chez les hommes (%)

| | | Un peu, très féminin (n = 139) | Pas très masculin (n = 351) | Plutôt masculin (n = 7810) | Très masculin (n = 3258) |
|---------------------------------|---|-----------------------------------|--------------------------------|-------------------------------|-----------------------------|
| Corpulence* | Sous-poids | 5,6 | 10,2 | 63,9 | 20,3 |
| | Poids normal | 1,1 | 2,9 | 68,2 | 27,8 |
| | Surpoids et obésité | 0,7 | 1,7 | 63,5 | 34,1 |
| Diplôme le plus élevé obtenu | Aucun diplôme | 1,5 | 1,8 | 62,6 | 34,1 |
| | BEPC/BEP/CAP | 0,9 | 1,7 | 64,0 | 33,4 |
| | Bac. | 1,0 | 2,2 | 63,3 | 33,5 |
| | Supérieur du 1 ^{er} cycle | 0,6 | 3,2 | 68,5 | 27,7 |
| | Supérieur du 2 ^e et 3 ^e cycle | 1,0 | 4,1 | 74,0 | 20,9 |
| Catégorie socio-professionnelle | Agriculteur exploitant | 0,8 | 0,8 | 64,1 | 34,3 |
| | Artisan, commerçant, chef d'entreprise | 0,7 | 1,7 | 70,6 | 27,0 |
| | Cadre, profession intellectuelle sup. | 1,1 | 3,8 | 70,1 | 25,0 |
| | Profession intermédiaire | 1,2 | 2,3 | 70,6 | 25,9 |
| | Employé | 1,2 | 2,1 | 63,9 | 32,8 |
| | Ouvrier | 1,0 | 1,8 | 62,0 | 35,2 |
| | Retraité | 0,9 | 2,1 | 64,3 | 32,7 |
| Sans activité professionnelle | 1,0 | 4,1 | 65,6 | 29,3 | |

Tableau 2. Positionnement de genre et caractéristiques socio-démographiques chez les femmes (%)

| | | Un peu, très masculine (n = 319) | Pas très féminine (n = 1 468) | Plutôt féminine (n = 10 237) | Très féminine (n = 3 389) |
|---------------------------------|---|-------------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|------------------------------|
| Corpulence* | Sous-poids | 4,5 | 9,2 | 64,8 | 21,5 |
| | Poids normal | 1,7 | 7,2 | 65,6 | 25,5 |
| | Surpoids et obésité | 3,3 | 12,8 | 63,4 | 20,5 |
| | Femme enceinte | 0,3 | 8,3 | 73,8 | 17,6 |
| Diplôme le plus élevé obtenu | Aucun diplôme | 3,0 | 9,8 | 62,7 | 24,5 |
| | BEPC/BEP/CAP | 2,7 | 10,2 | 64,4 | 22,7 |
| | Bac. | 2,1 | 7,9 | 64,8 | 25,2 |
| | Supérieur du 1 ^{er} cycle | 1,9 | 8,0 | 66,8 | 23,3 |
| | Supérieur du 2 ^e et 3 ^e cycle | 1,6 | 9,8 | 67,7 | 20,9 |
| Catégorie socio-professionnelle | Agricultrice exploitante | 0,0 | 19,0 | 64,3 | 16,7 |
| | Artisan, commerçante, chef d'ent. | 3,7 | 10,5 | 60,4 | 25,4 |
| | Cadre, prof. Intellect. Sup. | 1,9 | 9,6 | 68,3 | 20,2 |
| | Prof. interm. | 2,1 | 9,5 | 65,3 | 23,1 |
| | Employée | 1,9 | 9,3 | 65,1 | 23,7 |
| | Ouvrière | 5,1 | 14,5 | 61,2 | 19,2 |
| | Retraîtée | 1,6 | 6,3 | 66,1 | 26,0 |
| Sans activité professionnelle | 2,9 | 9,0 | 65,4 | 22,7 | |

Source : Enquête Virage en population générale, 2015.
 Champ : ensemble des femmes et des hommes (15 556 femmes et 11 712 hommes).
 Notes : le pourcentage est en italique quand l'effectif est inférieur à 10 ; effectifs non pondérés et pourcentages pondérés, non-réponses exclues.
 * L'indicateur de corpulence reprend l'indice de masse corporelle de l'Organisation mondiale de la santé (le poids divisé par le carré de la taille). Pour le sous-poids, IMC < 18,5 kg/m² ; pour le poids normal, 18,5 <= IMC < 25 kg/m² ; pour le surpoids et l'obésité, IMC >= 25 kg/m².

[...]

Source : Mathieu Trachman (2022), « Très masculin, pas très féminine. Les variations sociales du genre », *Population & Sociétés*, n°605, Octobre.